

NOGARO Championnat de France des Circuits

DATE : 10/04/2023

Sujet/Subject : **DECISION N° 17**

De/From : LES COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS

A/To : **GPA Racing**

Les commissaires, après avoir reçu un rapport du Directeur de Course et examiné les différents éléments, ont décidé ce qui suit :

N° & Pilote / No. & Driver : Voiture 72 Mr Kevin Jimenez

Concurrent / Competitor: Florent Grizaud

Date & Heure de l'incident : 10/04/2023 à 14h15

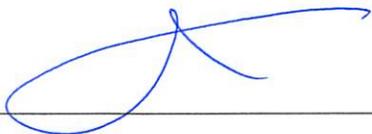
Séance / Session : course 2

Faits / Facts : Provoque une collision avec voitures 63 et 74. La voiture 63 abandonne.

Référence / Offence : infraction article 17.9 règlement sportif GT FFSA 2023 et 8.1 règlement sportif FFSA 2023

Décision : Pénalité en temps de 20 secondes (équivalent drive through) ajouté à la fin de la course + 1 point de comportement

Raison de la décision : Après avoir visionné les images de la caméra embarquée de la voiture 72 et de la voiture 17 qui se trouvait derrière, et avoir entendu le pilote de la voiture 72

<p>Reçu par le concurrent (nom) : <u>GRIZAUD Florent</u> Received by the Competitor (name):</p>	<p>Date: <u>10/04/23</u></p>
<p>Signature:</p>  	<p>Heure/Time: <u>16h30</u></p>

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1 du Règlement Judiciaire et Disciplinaire de la FIA, dans les délais applicables. Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

Mr. GUILLEMAIN Roger
Président
Lic. 66508 FFSA

Mr. ARRIGHI Sylvain
Membre
Lic. 175703 FFSA

Mr. LABEYRIE Jean-Claude
Membre
Lic. 1996 FFSA

Copie / Copy : Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage
 Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board

